



☎ : 04.50.01.43.27
FAX : 04.50.01.43.28

ADRESSE MAIL
mairiebloye@wanadoo.fr

SITE INTERNET
www.bloye.fr

FACEBOOK
Mairie Bloye

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

DANS CE
NUMÉRO :

Edito	1
Autres informations	1
Les moments forts	2-4
Infos communales	5
Autres informations	6-8
Associations	9 à 11
Autres informations	12
A vos Agendas	12

MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 5

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre
2023

Chers Bloyens, chères Bloyennes,

J'espère que vous avez passé un bel et agréable été. Un mois déjà que la rentrée scolaire a eu lieu pour les enfants en espérant que les plus grands étaient ravis de retrouver leurs camarades et que ce n'était pas trop dur pour les maternelles qui ont rejoint l'école pour la première fois.

Quelques mots sur la situation des ressources en eau pour notre canton. Comme vous avez pu le voir dans la presse, certaines communes sont très impactées par le manque d'eau. C'est pour cela qu'il faut rester vigilant sur la consommation de celle-ci.

Espérons que les pluies de l'automne et de l'hiver à venir seront bénéfiques pour nos nappes, car il faut savoir qu'une nappe qui a subi un fort pompage sur plusieurs années, met également, plusieurs années à retrouver un niveau correct. Restons attentif et économisons-la ; si la sécheresse persiste, des mesures drastiques risquent d'être mises en place. Si chacun d'entre nous fait des efforts, nous pourrions peut-être éviter le manque d'eau.

Je vous souhaite un bel automne en attendant de se rencontrer prochainement.

Le Maire
Patrick DUMONT

AUTRES INFORMATIONS

RAMONAGE CHEMINÉES

Le ramonage des conduits de cheminées ainsi que l'entretien des chaudières doivent être faits régulièrement par un professionnel qualifié pour limiter les risques d'incendie et d'intoxication au monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore et mortel. La mairie ne conventionne plus aucun professionnel ; merci de consulter les pages jaunes, site internet...



Pour votre sécurité et celles des vôtres,
Pensez-y chaque année.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée exceptionnellement au public le jeudi 19 octobre 2023 de 08h30 à 14h00.



Merci de votre compréhension.

Le secrétariat.

Les Moments Forts

BROCANTE

Une nouvelle édition de la brocante/vide-grenier s'est déroulée sous un soleil de plomb le dimanche 3 septembre 2023. Une centaine d'exposants étaient présents et 440 mètres linéaires d'étals ont pu ravir aussi bien les chineurs que les promeneurs.



Toutes et tous ont pu apprécier la présence de la buvette et la restauration qui ont très bien fonctionnées. Le Club des Aînés «Les Bons Vivants» remercie chaleureusement les bénévoles **qui se sont investis dans la mise en place pour l'installation** et notamment Madame Alice CHALLE et son époux pour la désinstallation du parking. La restauration de frites, diots et sandwiches ont été savourés par un grand nombre de personnes.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de Monsieur Cyril PELLELAT, sénateur, Madame Fabienne DULIEGE, conseillère départementale de la Haute-Savoie du canton de Rumilly et 1^{ère} adjointe à la mairie de Saint-Félix, Monsieur Daniel DEPLANTE, conseiller départemental de la Haute-Savoie du canton de Rumilly que Monsieur le Maire et ses conseillers municipaux remercient pour leurs présences.



De gauche à droite : M. Cyril PELLELAT (sénateur), M. Daniel DEPLANTE (Conseiller Départemental de Haute-Savoie), Mme Fabienne DULIEGE (Conseillère Départementale de Haute-Savoie et 1^{ère} adjointe à la mairie de Saint-Félix), M. Patrick DUMONT (Maire de BLOYE), Mme Isabelle BOUCHET (présidente du CAB et 1^{ère} adjointe à la mairie de Bloye), Mme Manuela HUGOT-MERLOT (présidente de l'APE), M. Gérard RICHART (Président du Club des Aînés «Les Bons Vivants»),

Un grand merci également à l'Association des Parents d'Elèves (APE), au Comité d'Animation de Bloye (CAB) et au Club des Aînés «les Bons Vivants» pour leur investissement lors de cette brocante.

Bonne ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous de cette édition !
A l'an prochain, pour une nouvelle édition !



RENTREE SCOLAIRE 2023

C'est parti, une nouvelle année scolaire débute pour les plus jeunes, le corps enseignant et les agents techniques ! C'est donc le lundi 4 septembre que la rentrée scolaire s'est faite tout en douceur. Pour petits et grands, c'est un moment de découverte de leurs nouvelles classes, leurs nouveaux enseignants et leurs nouveaux camarades.

Cette année, notre école accueille 65 élèves avec différents niveaux par classe et également l'arrivée d'une nouvelle professeure des écoles, Madame JULIA Pauline.



M. Lionel LEMANG, Mme Pauline JULIA,
Mme Lydie FURTER (de gauche à droite).



⇒ Classe de Madame JULIA Pauline :
24 élèves
- 10 petites sections
- 7 moyennes sections
- 7 grandes sections

Classe de maternelles (petites, moyennes et grandes sections).

⇒ Classe de Monsieur LEMANG Lionel :
22 élèves
- 9 CP
- 7 CE1
- 6 CE2



Classe de CP, CE1 et CE2.

⇒ Classe de Madame FURTER Lydie (directrice) :
19 élèves
- 7 CM1
- 12 CM2



Classe de CM1 et CM2.

Bonne année scolaire à tous et toutes !

Les Moments Forts



DEPART EN RETRAITE DE GHISLAINE DEFRANOUX ET ARRIVEE DU NOUVEL AGENT TECHNIQUE, SEVERINE BOUCHET

Début juillet 2023, le conseil municipal et le personnel communal étaient venus fêter le départ en retraite de Ghislaine DEFRANOUX qui était accompagnée de son conjoint. Après 4 années en tant qu'employée comme agent technique, Madame DEFRANOUX a fait valoir ses droits à la retraite.

C'est avec une grande émotion que Monsieur le Maire a prononcé un discours de félicitations et de remerciements au nom de tous et toutes, en lui souhaitant une heureuse et longue retraite dont elle pourra profiter auprès de ses proches et notamment de ses 2 petits-enfants. Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à notre nouvel agent technique, Madame Séverine BOUCHET, épouse PINOY. Il a eu également le plaisir de leur remettre à toutes les deux une belle composition florale. Le verre de l'amitié clôtura cet évènement.

MARCHE COMMUNAL DE BLOYE : C'EST REPARTI !

Après plusieurs années d'arrêt du marché communal et le Covid étant passé par là également, le marché communal reprend du service tous les 3^{èmes} dimanches de chaque mois de 07h30 à 12h30 !

En effet, la 1^{ère} édition aura lieu le dimanche 15 octobre 2023 sur le parking du carrefour de la Garde de Dieu.

Producteurs locaux, marchands de plats cuisinés et de plats marocains,... seront présents pour vous faire découvrir leurs mets ! Petits et grands peuvent venir flâner et se régaler avec des plats à emporter... Explosion de saveurs pour nos papilles garantie !

FRANCE SERVICES RUMILLY

Labélisée depuis plus de 2 ans, l'Espace France Services de Rumilly est un service municipal, qui a pour mission d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne.

Les agents sont compétents à la fois, sur l'accompagnement numérique et sur l'accompagnement administratif, portant sur les domaines suivants : les impôts (DDFIP), la retraite (CARSAT), la santé (Sécurité sociale/Mutualité Sociale Agricole), la famille (CAF/ Mutualité Sociale Agricole), les titres d'identité, la justice et l'emploi.

Dans le cadre de nos journées portes ouvertes, qui se dérouleront du 02 au 13 octobre 2023, France Services Rumilly sera présent pour présenter leur structure, leurs missions et leurs services dans la salle du conseil municipal à la mairie de Bloye, le lundi 09 octobre 2023 de 09h00 à 10 h30.

Ensuite, des rendez-vous d'accompagnement individuels sur place, pendant une permanence organisée auront lieu le lundi suivant, soit le 16 octobre 2023 de 09h00 à 12h00.

Cette action permettra aux administrés(ées) de connaître les services, d'accéder plus facilement à un large éventail de services administratifs et d'aider localement les usagers en situation de «fracture numérique».



URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE 2023

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
EURO-LOGEMENTS	Logement dans le volume existant d'une habitation	Accordé

DECLARATION PREALABLE 2023

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
GRUFFAT Philippe	Division en vue de construire	Accordé
AMORIM DE OLIVIERA Patrick	Rénovation de 2 garages + déplacement portail + création escalier extérieur et passerelle	Accordé
ANTONEL Rosalyne	Portail coulissant + clôture	Accordé
RODIER Arnaud	Panneaux photovoltaïques	Accordé
CARRIER-VERNAND Anne-Lise	Façade et porte d'entrée	Accordé

ETAT CIVIL

Mariage : *Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :*

- Stéphanie LEMOINE et David HENRIQUES le 08 juillet 2023, domiciliés 143 Route des Cavorets à Bloye.

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès : *Nous avons eu le regret de perdre :*

- Mme Marie-Jeanne DUCRET, épouse PEILLAT, décédée le 17 juillet 2023.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



FAITES LE CHOIX DU BROYAGE !

Un broyeur mis à disposition à titre gracieux par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sera disponible sur la commune les jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023. Nous nous déplacerons chez les personnes intéressées pour broyer leurs branchages sur prise de rendez-vous auprès de la mairie (sur place, par mail) au plus tard le lundi 13 novembre 2023. Ce matériel broie des branches jusqu'à 10 cm de diamètre. **Il est demandé aux administrés(ées) d'être présents(es) sur place et de préciser lors de leurs inscriptions le volume à broyer pour une bonne organisation de l'évènement de broyage.**

POUR VOS TAILLES DE HAIES, D'ARBUSTES & DE BRANCHAGES

Faites le choix du broyage

1. Envoyez la fiche-pré-inscription, renseignez votre adresse (obligatoire), le jour de disponibilité et votre volume de déchets à broyer.
2. Réservez votre broyeur pour passer vos haies, arbustes...
3. Remontez le soir de votre jardin !

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Modalités

De 8h à 12h - 13h30 à 16h

BLOYE

Commune de Rumilly Terre de Savoie

100 rue de la République - 74100 BLOYE

Tel : 04 79 00 00 00 - Fax : 04 79 00 00 01

www.rumilly-terre-de-savoie.fr

FETE DES VOISINS DU PETIT SALAGINE

Cette année, c'est le retour de la fête des voisins au Petit Salagine. M. & Mme PARMELAND ont

mis à disposition leur terrain, certains ont amené les barbecues, d'autres les chapiteaux, la musique ou encore les tables et les chaises. L'occasion pour chacun de faire connaissance ou de se retrouver entre habitants du quartier. Autour de la table ou d'une partie de pétanque, les discussions furent nombreuses et la journée placée sous le signe de la bonne humeur ! A l'année prochaine !





REUNIONS PUBLIQUES PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT) DU BASSIN ANNECIEN

Dans le cadre de la concertation du **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**, le SCOT du bassin annécien va entamer une phase de concertation auprès de la population. **Pour rappel, le SCOT, c'est un document qui porte une vision à 20 ans pour le territoire. Il structure l'aménagement du territoire en intégrant l'ensemble des politiques locales (habitat, activités économiques, commerce, mobilité, gestion des espaces et respect des ressources naturelles).**

Moment privilégié pour recueillir la parole citoyenne, il est prévu que plusieurs réunions publiques se tiennent en Haute-Savoie et notamment le mardi 03 octobre 2023 à 19h00 au siège de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie. **Pour plus d'informations, vous pouvez les contacter au : 04.50.27.80.77 ou par mail : accueil@scot-bassin-annecien.fr**

Sources : SCOT bassin annécien.

REGLES DE PRIORITE A DROITE

Dans un souci de sécurité sur la commune, nous rappelons aux usagers qu'à l'approche d'une intersection, et en l'absence d'une quelconque signalisation en matière de priorité, c'est la priorité à droite qui prime. Le conducteur doit laisser la priorité à tout véhicule venant d'une route située à sa droite.

Il faut également appliquer la priorité à droite, lorsque le panneau triangulaire **avec la bordure rouge et la croix noire se trouve à l'intersection ou avant l'intersection.**

La priorité à droite ne s'applique donc pas lorsque l'utilisateur venant de droite sort d'une voie privée, d'une impasse privée, ou d'un chemin de terre, ni lorsque le franchissement d'un trottoir est nécessaire pour sortir d'un parking.

Merci également de limiter la vitesse en agglomération, qui est de 50 km/h, voire 30 km/h à certains endroits et au vue de nos petites routes communales, d'adapter votre vitesse en fonction de celles-ci ! Nous comptons sur votre vigilance pour le bien de nos enfants, des usagers, des personnes âgées,...!!

Exemples de priorités à droite.



Exemple de priorité à droite avec signalisation.

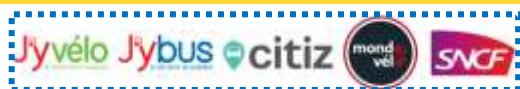


Exemple de priorité à droite sans signalisation, marquage au sol.

RECUPERATEUR D'EAU

Pour rappel concernant l'achat d'un récupérateur d'eau et notamment pour la participation à la subvention par la mairie, vous avez jusqu'au mardi 31 octobre 2023 (sur présentation de l'original de la facture et un RIB).

Autres informations



DEFI SANS MA VOITURE !

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses partenaires ont proposé aux habitants et usagers du territoire un nouveau challenge : le «Défi sans ma voiture». Le principe est simple : sélectionner une quinzaine de participants qui laisseront leur voiture au garage du 02 au 14 octobre. En échange, un kit mobilité leur a été offert, leur permettant ainsi **d'accéder gratuitement, pour la durée du défi, aux services de mobilité du territoire, et ainsi de franchir le cap du choix des mobilités alternatives.**



Le but est de ne pas utiliser sa voiture pendant deux semaines. Pour clôturer la première édition du «Défi sans ma voiture», la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses partenaires organisent **une journée de clôture le samedi 14 octobre 2023, ouverte à l'ensemble des habitants du territoire.**

Les demandes de candidature ayant déjà eu lieu le 24 septembre 2023, vous **pouvez vous renseigner au 04.50.01.87.03 ou à l'adresse mail : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Transport-et-mobilites/Defi-sans-ma-voiture>**

L'ESPACE JEUNES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ALBY (SIPA)

L'Espace Jeunes est un lieu de rencontre, de loisirs et d'informations, qui permet aux 11-17 ans de se réunir **autour de projets, d'actions et d'activités en tout genre (sorties, rencontres, jeux, ateliers...)**. Il est géré par le service jeunesse du SIPA et accueille les jeunes durant la période scolaire et les vacances et se situe au Pôle, espace culturel et sportif à côté du Collège René Long à Alby-sur-Chéran. Le service jeunesse est soutenu par la CAF de la Haute-Savoie, dans le cadre de la Prestation de Services Jeunes. Pour plus de renseignements, se renseigner au 04.50.68.11.99.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies **d'abeilles**, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. **Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.** La déclaration se réalise en ligne via le site : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/> ou si vous ne disposez pas d'internet par voie postale avec cette année un nouveau **CERFA N°13995*05** à envoyer à la nouvelle adresse indiquée sur le CERFA. Vous pouvez consulter le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants ; mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ; téléphone : 01.49.55.82.22.



FOCUS SUR LES ACTIONS EN FAVEUR DE NOSAINES !

Le pôle de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie propose, tout au long de l'année, des animations à destination des seniors du territoire.

- ⇒ Mercredi 4 octobre : yoga sur chaise
- ⇒ Mardi 10 octobre : atelier seniors
- ⇒ Vendredi 13 octobre : théâtre, forum et débat
- ⇒ Mardi 17 octobre : atelier seniors

Pour plus d'informations, merci de vous renseigner au 04.50.01.87.00 ou sur le site internet :

<http://www.rumilly-terredesavoie.fr/Social/Personnes-agees>

Source : Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

ELEGAGE DE LA VEGETATION AUTOUR DES RESEAUX ELECTRIQUES

L'élégage de la végétation autour des réseaux électriques aériens constitue un enjeu fort pour la qualité de fourniture de l'électricité, ainsi que pour la sécurité des biens et des personnes. En cas de chute d'un arbre malade qui occasionnerait des dégâts sur le réseau électrique, la responsabilité civile, financière et pénale du propriétaire sera mise en cause par Enedis.

LES RESPONSABILITES :

⇒ **L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT :**

Le propriétaire a la responsabilité de l'élégage des arbres plantés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élégage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

⇒ **L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS :**

Dans les autres cas, Enedis assure l'élégage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élégage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

LES REGLES ET LES DISTANCES :

⇒ DISTANCES A LA CONSTRUCTION DES LIGNES ELECTRIQUES

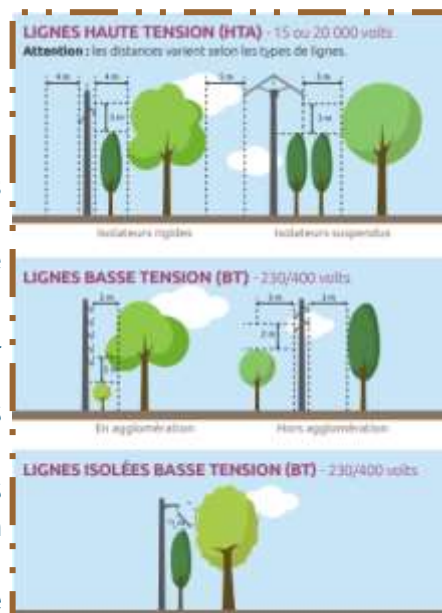
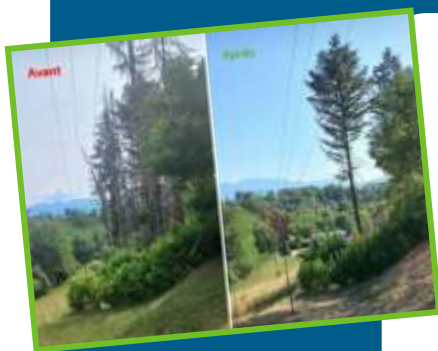
⇒ REGLES DE SECURITE :

Ce qu'il faut respecter aux abords des lignes électriques :

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- **Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.**
- Ne jamais toucher un arbre dont les **branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.**
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- **Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.**

Pour toutes questions complémentaires, vous pouvez contacter l'Accueil Distributeur Enedis Alpes au 09.70.83.19.70.

Sources Enedis.



Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

YOGA ADULTES

La reprise des cours de Yoga a eu lieu le mardi 19 septembre 2023 au Foyer Rural «Yves de Mouxy» Hatha Yoga : Postures, Respiration, Relaxation

- ⇒ Les mardis : 18h30 19h45
- ⇒ Les mercredis : 19h 20h15

Merci de prévoir un tapis de sol + coussin.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au 06.23.47.04.19.



La présidente.
France ZAMMIT.

ASSOCIATION «DETENTE ET BIEN-ETRE»



Les cours de «Pilates» (travail sur les muscles profonds et transversales + respiration) ont repris depuis le jeudi 14 septembre 2023. Ils ont lieu tous les jeudis de 09h00 à 10h15. Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre au 06.14.23.29.21.

La présidente.
Sylvie SIMOND.

QI GONG «UN GESTE EN SOIE»

C'est reparti pour le qi gong depuis le lundi 18 septembre 2023 à 18h15 !

Exercices de déblocage articulaires et respiratoires, marches de santé, mouvements harmonisants, auto-massages, étirements, visualisations positives, pratique des sons thérapeutiques, méditations,...

Tout un panel d'outils, pour équilibrer le corps-esprit et favoriser ainsi la meilleure expression de nos potentiels dans tous les aspects de nos vies.

N'hésitez pas à venir découvrir cet art de santé holistique (qui prend en compte l'ensemble du corps, de l'esprit et de l'environnement) chinois, vieux de plusieurs millénaires dans une ambiance pleine de bienveillance. Tous les cours proposés dans les différents lieux sont accessibles sans limite.

Avec votre première inscription à l'année, un massage découverte tuina est offert.

Au plaisir de vous rencontrer !



La présidente.
Isabelle VERGUIN.



Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)

◆ Le samedi 29 juillet 2023, nous avons organisé notre premier barbecue dansant. Une centaine de personnes étaient présentes. Toutes générations confondues ont pu boire un verre à la buvette et se restaurer. Ils ont ensuite pu danser sur la musique du DJ (DJStyl de Chambéry). Merci à tous pour votre présence à cette soirée qui a été une réussite.



◆ Le dimanche 3 septembre 2023, les trois associations de la commune, l'Association des Parents d'Elèves (APE), l'association des Aînés "les Bons Vivants" et le Comité d'Animation de Bloye (CAB) ont organisé la brocante. Une centaine d'exposants ont pu s'installer sur le parking de l'école ou sur la route. Les visiteurs sont venus nombreux pour chiner sur les stands. Le soleil était au rendez-vous et tous ont pu se désaltérer à la buvette et se restaurer. Une très belle journée pour tous !"



◆ Le 24 septembre a eu lieu le repas de la St Maurice qui a réuni 80 convives. Ils ont pu déguster un repas préparé par Alexandre Bouchez de la «Boucherie des 2 Savoie», le fromage par Lucie Simond de la «Crem'rit» à Entrelacs/Albens et une glace du «Glacier des Alpes» à Allonzier la Caille. Merci à toutes et tous et à tous les bénévoles pour leur investissement. La journée fut une réussite.



Agenda à retenir !

⇒ **L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 13 octobre 2023** au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 19h00 suivi d'un petit apéritif.

Si vous voulez venir aider même un petit moment, nous vous accueillerons avec plaisir !
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame Isabelle Bouchet au 06.86.08.33.32 ou par mail à cab74@outlook.fr

La présidente et l'ensemble du bureau.

APE

Chers habitants, chères habitantes,

Une nouvelle année scolaire débute, nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos futures actions, qui nous l'espérons, seront aussi réussies que le vide-grenier de septembre 2023.

Suite à notre assemblée générale, nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau bureau, qui cette année prend une forme participative, avec 5 co-présidents :

- ⇒ Cédric LASSAIGNE,
- ⇒ Julien NONIN,
- ⇒ Géraldine SIMONE,
- ⇒ Pauline VANNIER,
- ⇒ Manuela HUGOT-MERLOT

A très bientôt,



L'ensemble du bureau.

ACCA (CHASSE)

Suite à la réglementation des territoires pour les dégâts de sangliers, les ACCA sont tenues à une contribution à valeur de 10 % des dégâts causés sur la commune. C'est pour cela que, si vous voyez des grattées de sangliers, appelez le 06.89.20.27.84. D'autre part, pour éviter toute collision avec toutes sortes d'animaux, je vous prie de ralentir sur la route, surtout les jours de chasse. La date d'ouverture générale était le 10/09/2023. La fermeture sera le 14/01/2024. Les jours de chasse sont les suivants : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Le président.
Christophe RAMEL.



«MON PAJEMPLOI AU QUOTIDIEN»

LA NOUVELLE APPLICATION DE L'URSSAF SERVICE PAJEMPLOI

L'Urssaf service Pajemploi lance «Mon Pajemploi au quotidien», une application mobile complémentaire au service Pajemploi et adaptée aux besoins des nouveaux parents employeurs et des assistants maternels.

Avec cette application, gratuite et optionnelle, l'Urssaf simplifie les démarches des parents employeurs et sécurise la relation de travail avec leur assistant maternel. Mon Pajemploi au quotidien est téléchargeable sur iOS et Android.

Téléchargez l'application
et configurez vos contrats !
Scannez le QR code ci-dessous :



Des fonctionnalités sur-mesure pour les parents employeurs et leur assistant maternel. Mon Pajemploi au quotidien propose des fonctionnalités intuitives, pratiques et complémentaires au service Pajemploi. **L'application permet de configurer l'application d'après les informations du contrat, en vue d'automatiser les calculs, d'ajouter des événements à un planning partagé (absences, congés, heures supplémentaires, etc.), d'automatiser tous les calculs : salaire, déduction des absences, suivi de l'acquisition et de la rémunération des congés payés...** Et en un clic, les parents employeurs peuvent valider leur déclaration Pajemploi depuis l'application.

Source Relais Petite Enfance Trott&Cie.

A vos Agendas



VENDREDI 06 OCTOBRE : **Assemblée Générale de l'Association des Etangs et du Moulin de Crosagny (AEMC)** à 19h00 au Foyer Rural «Yves de Mouxy», ouvert à tous.

LUNDI 09 OCTOBRE : **Réunion d'informations pour présentation des services de France Services** Rumilly à Bloye dans la salle du conseil municipal de 09h00 à 10h30, ouvert à tous.

VENDREDI 13 OCTOBRE : **Assemblée Générale du Comité d'Animation de Bloye (CAB)** à 19h00 au Foyer Rural «Yves de Mouxy», ouvert à tous.

DIMANCHE 15 OCTOBRE : 1^{er} marché communal sur le parking du carrefour de la Garde de Dieu de 07h30 à 12h30, ouvert à tous.

LUNDI 16 OCTOBRE : **Rendez-vous d'accompagnement individuels des services de France Services** Rumilly à Bloye dans la salle du conseil municipal de 09h00 à 12h00, sur inscription uniquement.

SAMEDI 11 NOVEMBRE : **Commémoration de l'Armistice au Monument aux Morts** (horaire à définir). Ouvert à tous.

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 NOVEMBRE : **Mise à disposition d'un broyeur pour les administrés(ées)** par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sur rendez-vous auprès de la mairie sur place ou par mail.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE : Repas des Aînés à 11h45 au Foyer Rural «Yves de Mouxy» sur invitation et inscription. Renseignement en Mairie.

LUNDI 20 NOVEMBRE : **Journée des Droits de l'Enfant, remise des dons aux Restos du Cœur à l'école à 16H00.**

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire NONIN, Isabelle BOUCHET, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Patrick DUMONT, Marie-Rose GUIGON,

Distribution : Véronique ROQUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, CAB, Ecole, APE, Hebdo des Savoie

Ne pas jeter sur la voie publique.